

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS : CCAS DU HAVRE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26760092200012

POSTE COMPTABLE : LE COMPTABLE PUBLIC

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL- CAS (00) (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	51
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	55
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	56
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	57
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	59
B9 - Etat du personnel	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	66
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	67
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	68
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	69
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	70
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	71
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	73

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.0%
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	10 670 116,93	10 723 238,07	2 589 063,76	A1 2 642 184,90
Investissement	602 840,43	623 150,39	(3) 1 132 986,00	A2 1 153 295,96
Fonctionnement	10 067 276,50	10 100 087,68	(4) 1 456 077,76	A3 1 488 888,94

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 189 686,27	III + IV 0,00	B1	-189 686,27
Investissement	I 143 730,65	III 0,00	B2	-143 730,65
Fonctionnement	II 45 955,62	IV 0,00	B3	-45 955,62

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	2 452 498,63
Investissement	A2 + B2	1 009 565,31
Fonctionnement	A3 + B3	1 442 933,32

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 143 730,65
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	75 241,48
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	68 489,17
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 45 955,62
011	Charges à caractère général (4)	45 955,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 340 022,81	330 457,50

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	143 730,65	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 153 295,96

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)		1 483 753,46	1 483 753,46
--	--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 121 777,40	9 678 844,08

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	45 955,62	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 488 888,94

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)		11 167 733,02	11 167 733,02
---	--	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)		12 651 486,48	12 651 486,48
---------------------	--	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	10 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	890 860,89	75 241,48	923 586,45	923 586,45	998 827,93
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	464 892,79	68 489,17	50 000,00	50 000,00	118 489,17
Total des dépenses d'équipement		1 465 753,68	143 730,65	1 133 586,45	1 133 586,45	1 277 317,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	185 333,32	0,00	185 333,32	185 333,32	185 333,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		185 333,32	0,00	185 333,32	185 333,32	185 333,32
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 651 087,00	143 730,65	1 318 919,77	1 318 919,77	1 462 650,42

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	22 093,00		21 103,04	21 103,04	21 103,04
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		22 093,00		21 103,04	21 103,04	21 103,04

TOTAL	1 673 180,00	143 730,65	1 340 022,81	1 340 022,81	1 483 753,46
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 483 753,46
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		252 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		252 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	288 194,00		278 457,50	278 457,50	278 457,50
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		288 194,00		278 457,50	278 457,50	278 457,50

TOTAL	540 194,00	0,00	330 457,50	330 457,50	330 457,50
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 153 295,96
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 483 753,46
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

257 354,46

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

CCAS DU HAVRE - BUDGET PRINCIPAL- CAS (00) - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 063 312,48	45 955,62	1 838 737,76	1 838 737,76	1 884 693,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 913 536,25	0,00	6 843 236,95	6 843 236,95	6 843 236,95
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 264 668,42	0,00	2 154 270,82	2 154 270,82	2 154 270,82
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 241 517,15	45 955,62	10 836 245,53	10 836 245,53	10 882 201,15
66	Charges financières	6 767,72	0,00	6 159,37	6 159,37	6 159,37
67	Charges spécifiques (3)	920,00	0,00	915,00	915,00	915,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 249 204,87	45 955,62	10 843 319,90	10 843 319,90	10 889 275,52

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	288 194,00		278 457,50	278 457,50	278 457,50
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		288 194,00		278 457,50	278 457,50	278 457,50

TOTAL	10 537 398,87	45 955,62	11 121 777,40	11 121 777,40	11 167 733,02
--------------	----------------------	------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 167 733,02
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	54 040,34	0,00	32 741,00	32 741,00	32 741,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	209 493,12	0,00	202 140,00	202 140,00	202 140,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations (3)	8 734 194,65	0,00	9 233 360,04	9 233 360,04	9 233 360,04
75	Autres produits de gestion courante (3)	11 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
Total des recettes de gestion courante		9 059 228,11	0,00	9 527 741,04	9 527 741,04	9 527 741,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 059 228,11	0,00	9 657 741,04	9 657 741,04	9 657 741,04

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	22 093,00		21 103,04	21 103,04	21 103,04
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		22 093,00		21 103,04	21 103,04	21 103,04

TOTAL	9 081 321,11	0,00	9 678 844,08	9 678 844,08	9 678 844,08
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 488 888,94
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 167 733,02
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	257 354,46	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	7 339,04	7 339,04
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	185 333,32	0,00	185 333,32
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	60 000,00	0,00	60 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	100 000,00	0,00	100 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	998 827,93	0,00	998 827,93
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	118 489,17	0,00	118 489,17
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		13 764,00	13 764,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 462 650,42	21 103,04	1 483 753,46

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 483 753,46
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 884 693,38		1 884 693,38
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 843 236,95		6 843 236,95
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 154 270,82	0,00	2 154 270,82
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	6 159,37	0,00	6 159,37
67 Charges spécifiques (9)	915,00	0,00	915,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	278 457,50	278 457,50
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	10 889 275,52	278 457,50	11 167 733,02

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 167 733,02
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	52 000,00	0,00	52 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		278 457,50	278 457,50
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		52 000,00	278 457,50	330 457,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 153 295,96
---	--------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 483 753,46
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	32 741,00		32 741,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	202 140,00		202 140,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	50 000,00		50 000,00
74	Dotations et participations (8)	9 233 360,04		9 233 360,04
75	Autres produits de gestion courante (8)	9 500,00	0,00	9 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	21 103,04	21 103,04
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	130 000,00	0,00	130 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 657 741,04	21 103,04	9 678 844,08

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 488 888,94
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			11 167 733,02

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 673 180,00	143 730,65	0,00	1 340 022,81	1 340 022,81	0,00	1 340 022,81	1 483 753,46
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21 Immobilisations corporelles	890 860,89	75 241,48	0,00	923 586,45	923 586,45	0,00	923 586,45	998 827,93
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	464 892,79	68 489,17	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	118 489,17
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 465 753,68	143 730,65	0,00	1 133 586,45	1 133 586,45	0,00	1 133 586,45	1 277 317,10
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	185 333,32	0,00		185 333,32	185 333,32		185 333,32	185 333,32
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	185 333,32	0,00	0,00	185 333,32	185 333,32	0,00	185 333,32	185 333,32
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 651 087,00	143 730,65	0,00	1 318 919,77	1 318 919,77	0,00	1 318 919,77	1 462 650,42
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	22 093,00			21 103,04	21 103,04		21 103,04	21 103,04
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	22 093,00			21 103,04	21 103,04		21 103,04	21 103,04

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 483 753,46

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		340 194,00	0,00	330 457,50	330 457,50	330 457,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	288 194,00		278 457,50	278 457,50	278 457,50
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		288 194,00		278 457,50	278 457,50	278 457,50

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 153 295,96
--	--------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 483 753,46

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 673 180,00	143 730,65	0,00	1 340 022,81	1 340 022,81	0,00	1 340 022,81	1 483 753,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	890 860,89	75 241,48	0,00	923 586,45	923 586,45	0,00	923 586,45	998 827,93
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 500,00	3 763,34		21 565,00	21 565,00	0,00	21 565,00	25 328,34
2181	Install. générales, agencements	583 429,69	16 063,03		637 021,45	637 021,45	0,00	637 021,45	653 084,48
21828	Autres matériels de transport	90 000,00	36 291,54		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	141 291,54
21838	Autre matériel informatique	87 642,82	13 067,26		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	58 067,26
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	87 832,43	6 056,31		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	86 056,31
2185	Matériel de téléphonie	10 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 455,95	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	464 892,79	68 489,17	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	118 489,17
2315	Install., matériel et outill. technique	464 892,79	68 489,17		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	118 489,17
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 465 753,68	143 730,65	0,00	1 133 586,45	1 133 586,45	0,00	1 133 586,45	1 277 317,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	185 333,32	0,00		185 333,32	185 333,32		185 333,32	185 333,32
1641	Emprunts en euros	83 333,32	0,00		83 333,32	83 333,32		83 333,32	83 333,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	102 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00		102 000,00	102 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		185 333,32	0,00	0,00	185 333,32	185 333,32	0,00	185 333,32	185 333,32
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 651 087,00	143 730,65	0,00	1 318 919,77	1 318 919,77	0,00	1 318 919,77	1 462 650,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	22 093,00			21 103,04	21 103,04		21 103,04	21 103,04
	Reprise sur autofinancement antérieur	22 093,00			21 103,04	21 103,04		21 103,04	21 103,04
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	1 167,00			1 160,23	1 160,23		1 160,23	1 160,23
13918	Autres subventions d'équipement transf.	6 163,00			5 178,81	5 178,81		5 178,81	5 178,81
198	Neutralisation des amortissements	13 763,00			13 764,00	13 764,00		13 764,00	13 764,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		22 093,00			21 103,04	21 103,04		21 103,04	21 103,04

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

CCAS DU HAVRE - BUDGET PRINCIPAL- CAS (00) - BP - 2025

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		340 194,00	0,00	330 457,50	330 457,50	330 457,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
10222	FCTVA	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	288 194,00		278 457,50	278 457,50	278 457,50
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	21 708,00		0,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	1 592,00		1 592,00	1 592,00	1 592,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	13 763,00		13 764,00	13 764,00	13 764,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	32 287,00		29 253,03	29 253,03	29 253,03
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	55 312,00		55 314,00	55 314,00	55 314,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	950,00		964,35	964,35	964,35

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 867,00		3 846,00	3 846,00	3 846,00
28181	Installations générales, aménagt divers	22 405,00		24 124,00	24 124,00	24 124,00
281828	Autres matériels de transport	28 092,00		34 173,91	34 173,91	34 173,91
281838	Autre matériel informatique	52 939,00		56 021,08	56 021,08	56 021,08
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	40 167,00		40 311,24	40 311,24	40 311,24
28185	Matériel de téléphonie	0,00		69,00	69,00	69,00
28188	Autres immo. corporelles	16 112,00		19 024,89	19 024,89	19 024,89
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		288 194,00		278 457,50	278 457,50	278 457,50

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 537 398,87	45 955,62	0,00	11 121 777,40	11 121 777,40	0,00	11 121 777,40	11 167 733,02
011	Charges à caractère général (3)	2 063 312,48	45 955,62	0,00	1 838 737,76	1 838 737,76	0,00	1 838 737,76	1 884 693,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 913 536,25	0,00		6 843 236,95	6 843 236,95		6 843 236,95	6 843 236,95
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 264 668,42	0,00	0,00	2 154 270,82	2 154 270,82	0,00	2 154 270,82	2 154 270,82
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 241 517,15	45 955,62	0,00	10 836 245,53	10 836 245,53	0,00	10 836 245,53	10 882 201,15
66	Charges financières	6 767,72	0,00		6 159,37	6 159,37		6 159,37	6 159,37
67	Charges spécifiques (3)	920,00	0,00		915,00	915,00		915,00	915,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		7 687,72	0,00	0,00	7 074,37	7 074,37		7 074,37	7 074,37
Total des dépenses réelles		10 249 204,87	45 955,62	0,00	10 843 319,90	10 843 319,90	0,00	10 843 319,90	10 889 275,52
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	288 194,00			278 457,50	278 457,50		278 457,50	278 457,50
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		288 194,00			278 457,50	278 457,50		278 457,50	278 457,50

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	11 167 733,02
---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 081 321,11	0,00	9 678 844,08	9 678 844,08	9 678 844,08
013	Atténuations de charges (2)	54 040,34	0,00	32 741,00	32 741,00	32 741,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	209 493,12	0,00	202 140,00	202 140,00	202 140,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations (2)	8 734 194,65	0,00	9 233 360,04	9 233 360,04	9 233 360,04
75	Autres produits de gestion courante (2)	11 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
Total des recettes de gestion des services		9 059 228,11	0,00	9 527 741,04	9 527 741,04	9 527 741,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des recettes réelles		9 059 228,11	0,00	9 657 741,04	9 657 741,04	9 657 741,04
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	22 093,00		21 103,04	21 103,04	21 103,04
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		22 093,00		21 103,04	21 103,04	21 103,04

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 488 888,94
---------------------------------------	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	11 167 733,02
---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 537 398,87	45 955,62	0,00	11 121 777,40	11 121 777,40	0,00	11 121 777,40	11 167 733,02
011	Charges à caractère général (4)	2 063 312,48	45 955,62	0,00	1 838 737,76	1 838 737,76	0,00	1 838 737,76	1 884 693,38
6041	Achats d'études	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6042	Achats de prestations de services	183 385,10	24 812,80		120 039,86	120 039,86	0,00	120 039,86	144 852,66
60611	Eau et assainissement	7 200,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
60612	Energie - Electricité	36 180,00	0,00		42 200,00	42 200,00	0,00	42 200,00	42 200,00
60613	Chauffage urbain	4 110,89	0,00		4 110,89	4 110,89	0,00	4 110,89	4 110,89
60621	Combustibles	47 250,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60622	Carburants	31 300,00	0,00		31 300,00	31 300,00	0,00	31 300,00	31 300,00
60623	Alimentation	387 831,90	0,00		382 174,00	382 474,00	0,00	382 474,00	382 474,00
60631	Fournitures d'entretien	44 000,00	0,00		43 500,00	43 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 206,00	1 102,42		12 790,75	12 790,75	0,00	12 790,75	13 893,17
60636	Habillement et vêtements de travail	4 300,00	0,00		4 587,00	4 587,00	0,00	4 587,00	4 587,00
6064	Fournitures administratives	27 430,00	0,00		26 783,00	26 783,00	0,00	26 783,00	26 783,00
6068	Autres matières et fournitures	75 195,28	0,00		24 082,55	23 782,55	0,00	23 782,55	23 782,55
611	Contrats de prestations de services	2 450,00	0,00		2 715,25	2 715,25	0,00	2 715,25	2 715,25
6132	Locations immobilières	79 239,00	629,60		82 409,06	82 409,06	0,00	82 409,06	83 038,66
61351	Matériel roulant	8 928,56	824,23		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 824,23
61358	Autres	11 523,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	15 127,01	0,00		12 327,35	12 327,35	0,00	12 327,35	12 327,35
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 330,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
61551	Entretien matériel roulant	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	95 377,34	9 406,57		89 161,00	89 161,00	0,00	89 161,00	98 567,57
6161	Multirisques	1 529,31	0,00		10 820,12	10 820,12	0,00	10 820,12	10 820,12
6168	Autres primes d'assurance	18 315,00	0,00		19 535,16	19 535,16	0,00	19 535,16	19 535,16
617	Etudes et recherches	27 000,00	0,00		42 950,00	42 950,00	0,00	42 950,00	42 950,00
6182	Documentation générale et technique	4 947,60	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	76 165,00	9 180,00		73 500,00	73 500,00	0,00	73 500,00	82 680,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 360,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	13 200,00	0,00		14 200,00	14 200,00	0,00	14 200,00	14 200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		61,18	61,18	0,00	61,18	61,18
62268	Autres honoraires, conseils	16 460,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
6231	Annonces et insertions	4 289,00	0,00		4 265,00	4 265,00	0,00	4 265,00	4 265,00
6232	Fêtes et cérémonies	197 880,00	0,00		199 700,00	199 700,00	0,00	199 700,00	199 700,00
6234	Réceptions	15 700,00	0,00		1 850,00	1 850,00	0,00	1 850,00	1 850,00
6236	Catalogues et imprimés	35 707,00	0,00		41 070,00	41 070,00	0,00	41 070,00	41 070,00
6241	Transports de biens	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	25 067,58	0,00		22 206,58	22 206,58	0,00	22 206,58	22 206,58
6248	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	13 001,85	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
6255	Frais de déménagement	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	16 400,00	0,00		17 900,00	17 900,00	0,00	17 900,00	17 900,00
6262	Frais de télécommunications	31 642,95	0,00		31 620,00	31 620,00	0,00	31 620,00	31 620,00
627	Services bancaires et assimilés	235,00	0,00		235,00	235,00	0,00	235,00	235,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 886,00	0,00		10 476,00	10 476,00	0,00	10 476,00	10 476,00
6282	Frais de gardiennage	70,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 700,00	0,00		29 200,00	29 200,00	0,00	29 200,00	29 200,00
62878	Remb. frais à des tiers	59 000,00	0,00		134 330,00	134 330,00	0,00	134 330,00	134 330,00
6288	Autres services extérieurs	367 142,11	0,00		183 988,01	183 988,01	0,00	183 988,01	183 988,01
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		3 350,00	3 350,00	0,00	3 350,00	3 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 913 536,25	0,00		6 843 236,95	6 843 236,95		6 843 236,95	6 843 236,95
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	57 754,84	0,00		59 790,75	59 790,75		59 790,75	59 790,75
6331	Versement mobilité	72 180,89	0,00		80 874,89	80 874,89		80 874,89	80 874,89
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	18 249,76	0,00		20 257,87	20 257,87		20 257,87	20 257,87
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	35 575,45	0,00		41 507,40	41 507,40		41 507,40	41 507,40
64111	Rémunération principale titulaires	2 101 073,83	0,00		2 431 542,32	2 424 123,37		2 424 123,37	2 424 123,37
64112	SFT, indemnité de résidence	93 125,84	0,00		67 517,89	74 772,23		74 772,23	74 772,23
64113	NBI	38 333,13	0,00		46 462,01	46 462,01		46 462,01	46 462,01

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64118	Autres indemnités	358 277,19	0,00		643 474,45	643 474,45		643 474,45	643 474,45
64131	Rémunérations	1 422 045,75	0,00		1 524 827,78	1 524 233,78		1 524 233,78	1 524 233,78
64132	SFT, indemnité de résidence	13 223,73	0,00		4 453,20	4 453,20		4 453,20	4 453,20
64168	Autres emplois aidés	45 576,25	0,00		50 040,62	50 040,62		50 040,62	50 040,62
6417	Rémunérations des apprentis	23 469,73	0,00		30 531,83	30 531,83		30 531,83	30 531,83
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	789 602,56	0,00		845 395,33	845 395,33		845 395,33	845 395,33
6453	Cotisations aux caisses de retraites	748 792,44	0,00		887 843,32	887 843,32		887 843,32	887 843,32
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	60 531,19	0,00		63 971,78	63 971,78		63 971,78	63 971,78
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	342,68	0,00		445,80	445,80		445,80	445,80
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	6 820,75	0,00		6 976,71	6 976,71		6 976,71	6 976,71
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		584,29	584,29		584,29	584,29
6488	Autres	28 560,24	0,00		36 738,71	37 497,32		37 497,32	37 497,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 264 668,42	0,00	0,00	2 154 270,82	2 154 270,82	0,00	2 154 270,82	2 154 270,82
65133	Secours d'urgence	12 500,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
65134	Aides	209 160,00	0,00		239 769,00	239 769,00	0,00	239 769,00	239 769,00
65138	Autres secours	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65188	Autres	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	955,00	0,00		950,00	950,00	0,00	950,00	950,00
6542	Créances éteintes	475,00	0,00		470,00	470,00	0,00	470,00	470,00
65733	Subv. fonct. départements	38 561,34	0,00		38 561,34	38 561,34	0,00	38 561,34	38 561,34
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	1 442 895,67	0,00		1 320 267,69	1 320 267,69	0,00	1 320 267,69	1 320 267,69
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	4 100,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	530 559,41	0,00		498 588,01	498 588,01	0,00	498 588,01	498 588,01
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	10 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65888	Autres	2 462,00	0,00		1 864,78	1 864,78	0,00	1 864,78	1 864,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de gestion des services		10 241 517,15	45 955,62	0,00	10 836 245,53	10 836 245,53	0,00	10 836 245,53	10 882 201,15
66	Charges financières	6 767,72	0,00		6 159,37	6 159,37		6 159,37	6 159,37
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 767,72	0,00		6 159,37	6 159,37		6 159,37	6 159,37
67	Charges spécifiques (4)	920,00	0,00		915,00	915,00		915,00	915,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	920,00	0,00		915,00	915,00		915,00	915,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		7 687,72	0,00	0,00	7 074,37	7 074,37		7 074,37	7 074,37
Total des dépenses réelles		10 249 204,87	45 955,62	0,00	10 843 319,90	10 843 319,90	0,00	10 843 319,90	10 889 275,52
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	288 194,00			278 457,50	278 457,50		278 457,50	278 457,50
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	288 194,00			278 457,50	278 457,50		278 457,50	278 457,50
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		288 194,00			278 457,50	278 457,50		278 457,50	278 457,50

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

CCAS DU HAVRE - BUDGET PRINCIPAL- CAS (00) - BP - 2025

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 081 321,11	0,00	9 678 844,08	9 678 844,08	9 678 844,08
013	Atténuations de charges (3)	54 040,34	0,00	32 741,00	32 741,00	32 741,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	51 500,95	0,00	30 201,00	30 201,00	30 201,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 539,39	0,00	2 540,00	2 540,00	2 540,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	209 493,12	0,00	202 140,00	202 140,00	202 140,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	32 000,00	0,00	30 500,00	30 500,00	30 500,00
7066	Redevances services à caractère social	162 879,00	0,00	142 275,00	142 275,00	142 275,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	14 614,12	0,00	19 365,00	19 365,00	19 365,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations (3)	8 734 194,65	0,00	9 233 360,04	9 233 360,04	9 233 360,04
74718	Autres participations Etat	417 354,00	0,00	421 039,00	421 039,00	421 039,00
7473	Participation départements	451 166,65	0,00	465 730,04	465 730,04	465 730,04
74741	Participation communes membres du GFP	7 778 776,00	0,00	8 180 211,00	8 180 211,00	8 180 211,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	70 380,00	70 380,00	70 380,00
747888	Autres	86 898,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	11 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	11 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
Total des recettes de gestion des services		9 059 228,11	0,00	9 527 741,04	9 527 741,04	9 527 741,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		9 059 228,11	0,00	9 657 741,04	9 657 741,04	9 657 741,04
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	22 093,00		21 103,04	21 103,04	21 103,04
77681	Neutralisation des amortissements	13 763,00		13 764,00	13 764,00	13 764,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	8 330,00		7 339,04	7 339,04	7 339,04
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		22 093,00		21 103,04	21 103,04	21 103,04

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 250 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 250 000,00									
CONTRAT 095758E	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	30/01/2020	2020	05/07/2020	1 250 000,00	F		0,730	0,730	EUROS	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 250 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		875 000,06					83 333,32	6 159,37	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		875 000,06					83 333,32	6 159,37	0,00	0,00
CONTRAT 095758E	N	0,00	A-1	875 000,06	11,00	F		0,730	83 333,32	6 159,37	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		875 000,06					83 333,32	6 159,37	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	875 000,06	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d’un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Emprunt réhabilitation siège social CCAS	1 250 000,00	83 333,32	875 000,06

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		0.00
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments privés sur sol d'autrui - travaux de construction ou de restructuration	50	05/12/2023
L	Bâtiments privés sur sol d'autrui - Autres travaux	15	05/12/2023
L	Bâtiments publics sur sol d'autrui - Bâtiments publics	50	05/12/2023
L	Informatique (logiciels)	2	05/12/2023
L	Frais d'étude non suivi de réalisation	1	05/12/2023
L	Frais d'insertion non suivi de réalisation	1	05/12/2023
L	Subvention d'équipement versée - Biens mobiliers, matériel et étude	5	05/12/2023
L	Subvention d'équipement versée - biens immobiliers	30	05/12/2023
L	Subvention d'équipement versée - Installations	15	05/12/2023
L	Subvention d'équipement versée - Projets d'infrastructures d'int national	30	05/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	5	05/12/2023
L	Installations, matériel et outillage technique	15	05/12/2023
L	Autres matériels informatiques	5	05/12/2023
L	Matériel de bureau	5	05/12/2023
L	Matériel de bureau (Mobiliers)	10	05/12/2023
L	Matériel de téléphonie	5	05/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles - audiovisuel	5	05/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles - outillage	5	05/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles - Matériel classique	10	05/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles - Equipement de cuisine	15	05/12/2023
L	Autres matériels de transport (dont les 2 roues)	7	05/12/2023
L	Agencement et aménagement des bâtiments	15	05/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	3 165 000,00		0,00	3 165 000,00	2 498 300,00	666 700,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	3 165 000,00		0,00	3 165 000,00	2 498 300,00	666 700,00
Impact réhabilitation sur RPA (DB 10.01.18 - DM 3/2009)	300 000,00	31/12/2009	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
Nouvelle répartition des charges locatives des RPA entre le CCAS et les bailleurs (DB 10.01.18)	100 000,00	31/12/2009	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
Baisse de financement du dispositif RSA (DB 10.01.18 - DM 3/2009)	200 000,00	31/12/2009	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
Prise en charge des dépenses du bâtiment ex-RPA Normandie sur 2011/2012 (DB 10.01.18)	300 000,00	31/12/2009	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
Démolition RPA St Just (DB 10.01.18 - DM 3/2009)	250 000,00	31/12/2009	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
Impact devenir RPA Les Hallates (DB 10.01.18 - DM 3/2009)	150 000,00	31/12/2009	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
Vacances des logements (perte de loyers) 2ème phase plan RPA (DB 12.09.23)	200 000,00	20/09/2012	0,00	200 000,00	198 300,00	1 700,00
Restitution bâtiments aux bailleurs dans le cadre de fermeture de RPA (DB 12.09.23 - DM 2/2012)	400 000,00	20/09/2012	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
Anticipation augmentation difficultés sociales résidents RPA (DB 12.09.23 - DM 2/2012)	75 000,00	20/09/2012	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
Vidage des RPA (frais et indemnités de déménagement) (DB 12.09.23 - DM 2/2012)	200 000,00	20/09/2012	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
Impact réhabilitation sur RPA (DB 13.05.18 - DM 1/2013)	150 000,00	16/05/2013	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
Vacances des logements (perte de loyers) 2ème phase plan RPA (DB 13.05.18 - DM 1/2013)	150 000,00	16/05/2013	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
Impact réhabilitation sur RPA (DB 17.10.33 - DM 2/2017)	600 000,00	06/10/2017	0,00	600 000,00	405 000,00	195 000,00
Impact DSP (DB 18.03.27 - BP 2018)	40 000,00	23/04/2018	0,00	40 000,00	20 000,00	20 000,00
Actions expérimentales à mener dans le cadre de la stratégie vieillissement (DB 23.12.24)	50 000,00	05/12/2023	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	3 165 000,00		0,00	3 165 000,00	2 498 300,00	666 700,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	3 165 000,00		0,00	3 165 000,00	2 498 300,00	666 700,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					511 749,35
65733		Subvention de fonctionnement	FAJD	Association	38 561,34
657363		Subvention de fonctionnement	CCAS Rouelles	Etablissement de droit public	4 100,00
65748		Subvention de fonctionnement	Croix Rouge Française	Association	42 300,00
65748		Subvention de fonctionnement	Comités des Oeuvres Sociales et des Loisirs	Association	27 458,01
65748		Subvention de fonctionnement	Association SOS bébé	Association	4 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	La malle aux affaires	Association	8 000,00
65748		Bons vacances	Comité des Oeuvres Sociales et des Loisirs	Association	7 100,00
65748		Subvention de fonctionnement	Secours populaire	Association	4 500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Secours catholique	Association	1 700,00
65748		Subvention de fonctionnement	Henri Wallon	Association	1 500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Société Saint Vincent de Paul	Association	1 500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Equipes Saint-Vincent Rivoli	Association	1 500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Vaincre la solitude	Association	500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Restaurants du coeur	Association	107 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Banque Alimentaire	Association	120 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Armée du Salut	Association	67 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Habitat et Humanisme	Association	8 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	CNL	Association	3 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Enfants camer	Association	1 500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Commune du Havre	Commune	6 500,00
65748		Subvention de fonctionnement	AHAM	Association	35 030,00
65748		Domiciliation	Armee du salut	Association	18 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Petits frères des pauvres	Association	2 500,00
65748		Subvention de fonctionnement	JALMAV	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		64,30	1,00	65,30	54,10	11,20	65,30
ADJT ADM PPAL 1 CL	C	3,90	0,00	3,90	3,90	0,00	3,90
ADJT ADM PPAL 2 CL	C	4,90	0,50	5,40	5,40	0,00	5,40
ADJT ADMINISTRATIF	C	12,90	0,50	13,40	13,40	0,00	13,40
ASSISTANT EN GESTION ADMINISTRATIVE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE TERRITOR.	A	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
CHARGE DE MISSION CLAUSE D'INSERTION	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE DE MISSION SOUTIEN AUX AIDANTS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF DE SECTEUR INTERVENTION EDUCATIVE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF DE SECTEUR PATRIMOINE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF SECTEUR RESSOURCES HUMAINES	A	0,80	0,00	0,80	0,00	0,80	0,80
COORDINATEUR MAISON JUSTICE DROIT	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
GESTIONNAIRE COMPTABILITE ET MARCHES PUBLICS	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B	1,80	0,00	1,80	0,00	1,80	1,80
INTERVENANT SOCIAL	B	1,60	0,00	1,60	0,00	1,60	1,60
REDACTEUR	B	5,60	0,00	5,60	5,60	0,00	5,60
REDACTEUR PPAL 1CL	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
REDACTEUR PPAL 2CL	B	11,80	0,00	11,80	11,80	0,00	11,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,50	7,50	7,50	0,00	7,50
ADJT TECH PPAL 1CL	C	3,00	0,50	3,50	3,50	0,00	3,50
ADJT TECHNIQUE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGT MAITRISE PPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		18,30	0,00	18,30	12,30	6,00	18,30
A.S.E CLASSE EXCEP	A	2,80	0,00	2,80	2,80	0,00	2,80
AGENT SOCIAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGT SOC. PPAL 1CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGT SOC. PPAL 2CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASS.SOCIO-EDUC.	A	5,50	0,00	5,50	5,50	0,00	5,50
CONSEIL SOCIO EDUC	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CONSEILLER ACCOMPAGNEMENT SOCIAL CONTRACTUALISE	A	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
COORDINATEUR SOCIAL SHERPA	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,80	0,00	4,80	1,00	3,80	4,80
ERGOTHERAPEUTE	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
INFIRMIER SOINS GX	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PSYCHOMOTRICIEN	A	0,80	0,00	0,80	0,00	0,80	0,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
ANIMATEUR SPORTIF	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
EDUCATEUR PPAL 1CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		11,80	1,92	13,72	8,80	4,92	13,72
ADJOINT D'ANIMATION ACTIVITES SENIORS	C	0,00	0,47	0,47	0,00	0,47	0,47
ADJOINT D'ANIMATION ACTIVITÉS SENIORS	C	0,00	0,23	0,23	0,00	0,23	0,23
ADJOINT D'ANIMATION ACTVITES SENIORS	C	0,00	0,14	0,14	0,00	0,14	0,14
ADJT ANIM PPAL 1CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJT ANIM PPAL 2CL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJT D'ANIMATION	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIM. PPAL 1ERE CL	B	2,80	0,00	2,80	2,80	0,00	2,80
ANIMATEUR	B C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
CHARGÉ D'ACCUEIL CLUB DES AINÉS	C	0,00	1,08	1,08	0,00	1,08	1,08
REFERENT LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		108,20	3,42	111,62	84,70	26,92	111,62

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT D'ANIMATION ACTIVITES SENIORS	C	ANIM	377.0	0,00	332-10	CDI
ADJOINT D'ANIMATION ACTIVITÉS SENIORS	C	ANIM	377.0	0,00	332-10	CDI
ADJOINT D'ANIMATION ACTIVITES SENIORS	C	ANIM	377.0	0,00	332-10	CDI
ANIMATEUR	C	ANIM	371.0	0,00	332-24 CONTRAT DE PROJET	A
ANIMATEUR SPORTIF	B	SP	384.0	0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT EN GESTION ADMINISTRATIVE	B	ADM	482.0	0,00	332-24 CONTRAT DE PROJET	A
CHARGE DE MISSION CLAUSE D'INSERTION	A	ADM	518	0,00	332-10	CDI
CHARGE DE MISSION SOUTIEN AUX AIDANTS	A	ADM	773.0	0,00	332-10	CDI
CHARGÉ D'ACCUEIL CLUB DES AINÉS	C	ANIM	397.0	0,00	332-10	CDI
CHARGÉ D'ACCUEIL CLUB DES AINÉS	C	ANIM	397.0	0,00	332-10	CDI
CHEF DE SECTEUR INTERVENTION EDUCATIVE	A	ADM	455	0,00	332-10	CDI
CHEF DE SECTEUR PATRIMOINE	A	ADM	645.0	0,00	332-10	CDI
CHEF SECTEUR RESSOURCES HUMAINES	A	ADM	395.0	0,00	332-8-2°	CDD
CONSEILLER ACCOMPAGNEMENT SOCIAL CONTRACTUALISE	A	S	409.0	0,00	332-8-2°	CDD
CONSEILLER ACCOMPAGNEMENT SOCIAL CONTRACTUALISE	A	S	445.0	0,00	332-10	CDI
CONSEILLER ACCOMPAGNEMENT SOCIAL CONTRACTUALISE	A	S	395.0	0,00	332-8-2°	CDD
CONSEILLER ACCOMPAGNEMENT SOCIAL CONTRACTUALISE	A	S	395.0	0,00	332-8-2°	CDD
CONSEILLER ACCOMPAGNEMENT SOCIAL CONTRACTUALISE	A	S	420.0	0,00	332-8-2°	CDD
COORDINATEUR MAISON JUSTICE DROIT	B	ADM	420	0,00	332-23-1°	CDD
COORDINATEUR SOCIAL SHERPA	A	S	415	0,00	332-8-2°	CDD
ERGOTHERAPEUTE	A	MS	447	0,00	332-8-2°	CDD
ERGOTHERAPEUTE	A	MS	447	0,00	332-8-2°	CDD
GESTIONNAIRE COMPTABILITE ET MARCHES PUBLICS	B	ADM	373.0	0,00	332-8-2°	CDD
GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B	ADM	376.0	0,00	332-8-2°	CDD
GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B	ADM	377.0	0,00	332-8-2°	CDD
INTERVENANT SOCIAL	B	ADM	395.0	0,00	332-8-2°	CDD
INTERVENANT SOCIAL	B	ADM	420.0	0,00	332-8-2°	CDD
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE	A	MS	497.0	0,00	332-8-2°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
PSYCHOMOTRICIEN	A	MS	580.0	0,00	332-8-2°	CDD
REFERENT LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT	C	ANIM	361	0,00	332-24 CONTRAT DE PROJET	A
REFERENT LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT	C	ANIM	361	0,00	332-24 CONTRAT DE PROJET	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				22 210,76		
AUTRE			366.0	0,00	A APPRENTI	A APPRENTISSAGE
AUTRE				2 222,06	A APPRENTI	A APPRENTISSAGE
AUTRE				19 988,70	A ADULTE RELAIS	A CDD DROIT PRIVE
AUTRE	A	MS	395.0	0,00	332-13	CDD
AUTRE	A	S	395.0	0,00	332-13	CDD
AUTRE	C	TECH	366.0	0,00	332-23-1°	CDD
AUTRE	C	TECH	366.0	0,00	332-23-1°	CDD
AUTRE	C	TECH	366.0	0,00	332-23-1°	CDD
AUTRE	C	ADM	366.0	0,00	332-23-1°	CDD
AUTRE	C	ADM	366.0	0,00	332-23-1°	CDD
AUTRE	C	ADM	366.0	0,00	332-23-1°	CDD
AUTRE	C	ANIM	366.0	0,00	332-23-1°	CDD
AUTRE	C	TECH	366.0	0,00	332-23-1°	CDD
AUTRE	C	TECH	366.0	0,00	332-23-1°	CDD
CONSEILLER ACCOMPAGNEMENT SOCIAL CONTRACTUALISE	A	MS	487.0	0,00	332-13	CDD
TOTAL GENERAL				22 210,76		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

CCAS DU HAVRE - BUDGET PRINCIPAL- CAS (00) - BP - 2025

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.
--

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détenction d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention de fonctionnement	Banque alimentaire	Banque alimentaire	Association	120 000,00
- Subvention de fonctionnement	Les restaurants du coeur	Les restaurants du coeur	Association	107 000,00
- Subvention d'équilibre	Résidences autonomie	Résidences autonomie	Budget annexe	1 295 268,00
Autres				
- Mise à disposition véhicule automobile Renault Kangoo	Foyer Le Phare	Fondation armée du salut	Association	0,00
- Mise à disposition camionnette frigorifique	Banque alimentaire	Banque alimentaire	Association	0,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CLIC	Budget Annexe CLIC	01/01/2014	14/02/2014	26760092200244	SPA	non
RESIDENCES AUTONOMIE	Budget Annexe Résidences Autonomie	01/01/2018	06/10/2017	26760092200269	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 153 295,96	1 153 295,96
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-143 730,65	-143 730,65
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 009 565,31	1 009 565,31

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 009 565,31	1 009 565,31
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 009 565,31	1 009 565,31

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	90 672,36	90 672,36
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	330 457,50	330 457,50
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	239 785,14	239 785,14

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		90 672,36	I 90 672,36
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		83 333,32	83 333,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	83 333,32	83 333,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 339,04	7 339,04
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	7 339,04	7 339,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		330 457,50	III 330 457,50
Ressources propres externes de l'année (a)		52 000,00	52 000,00
10222	FCTVA	52 000,00	52 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		278 457,50	278 457,50
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	1 592,00	1 592,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	13 764,00	13 764,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	29 253,03	29 253,03
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	55 314,00	55 314,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	964,35	964,35
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	3 846,00	3 846,00
28181	Installations générales, aménagt divers	24 124,00	24 124,00
281828	Autres matériels de transport	34 173,91	34 173,91
281838	Autre matériel informatique	56 021,08	56 021,08
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	40 311,24	40 311,24
28185	Matériel de téléphonie	69,00	69,00
28188	Autres immo. corporelles	19 024,89	19 024,89
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

CCAS DU HAVRE - BUDGET PRINCIPAL- CAS (00) - BP - 2025

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



leHavre

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - SOLIDARITÉS

RESULTAT PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2024 POUR REPRISE PAR ANTICIPATION AU BUDGET PRIMITIF 2025

Budget Principal (00) : CCAS de la Ville du Havre

Section d'investissement :

Résultat de clôture :		1 153 295,96 €
Restes à réaliser :	Dépenses	143 730,65 €
	Recettes	00,00 €

Montant à reprendre au 001 Budget 2025 : 1 153 295,96 €

Section de fonctionnement :

Résultat de clôture :		1 488 888,94 €
Restes à réaliser :	Dépenses	45 955,62 €
	Recettes	00,00 €

Montant à reprendre au 002 Budget 2025 : 1 488 888,94 €

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, la reprise porte obligatoirement sur la totalité de l'excédent de fonctionnement disponible.

Le Havre le 19/02/2025

Fait au Havre, le **17 FEV. 2025**

Service de Gestion Comptable
Le Havre
19, avenue du Général Leclerc
CS 10013
76083 LE HAVRE CEDEX



L'ordonnateur,

Florence Adeline
Florence ADELINÉ
Directrice Générale Adjointe

Restes à réaliser :

Section Investissement : dépenses et recettes engagées non mandatées ou non titrées.

Section Fonctionnement : dépenses engagées non mandatées n'ayant pas données lieu à service fait ou recettes engagées non titrées.

Catégorie de la nature comptable	Libellé de la nature comptable	Cat	Numéro d'engagement	Etat de l'engagement	Date d'expiration	Date d'effet	Date de service fact	Objet	Nature analytique	Montant reporté 04/2024	Montant total provisionné	Montant relatif provisionné 2023	Objectif	Date de réalisation
1638	Autre matériel informatique	INFORMATIQUE (BP-00-CA)	2024-11866-0000	En cours	23/07/2024	01/02/2024	Un PC portable Lenovo pour Geste lors atelier dans le TCU/AMZ/DOJ	UN PC PORTABLE LENOVO POUR GESTE LORS ATTELIER DANS LE TCU/AMZ/DOJ	Autre matériel informatique (5 ans)	65,52 €	65,52 €	-	€	20/07/2025
	Autre matériel informatique	INFORMATIQUE (BP-00-CA)	2024-13366-0000	En cours	25/09/2024	25/09/2024	ACHAT D'UNE PC FORMATION - STATION FACILE, REMPLACEMENT DE PC SANDRINE BARRETE	ACHAT D'UNE PC FORMATION - STATION FACILE, REMPLACEMENT DE PC SANDRINE BARRETE	Autre matériel informatique (5 ans)	96,23 €	96,24 €	-	€	20/07/2025
	Autre matériel informatique	INFORMATIQUE (BP-00-CA)	2024-13363-0000	En cours	25/09/2024	25/09/2024	Copieur couleur TOSHIBA A4 ET/OU2015 (belle volume)	Copieur couleur TOSHIBA A4 ET/OU2015 (belle volume)	Autre matériel informatique (5 ans)	96,24 €	96,24 €	-	€	20/07/2025
	Autre matériel informatique	INFORMATIQUE (BP-00-CA)	2024-13372-0000	En cours	04/09/2024	04/09/2024	ACHAT DE PC - RENOUVELLEMENT PC BEGUE BOOAL - CCAS	ACHAT D'UNE DACIA SPRING POUR LE PARC AUTO DU SIEGE SOCIAL	TOSHIBA CENTRE GRAND OUEST	2791,20 €	2791,20 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13640-0000	En cours	25/09/2024	25/09/2024	ACHAT D'UNE DACIA SPRING POUR LE PARC AUTO DU SIEGE SOCIAL	ACHAT D'UNE DACIA SPRING POUR LE PARC AUTO DU SIEGE SOCIAL	UNION DES GROUPEMENTS D'ACTEURS PUBLICS	8,971,62 €	8,971,62 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13640-0000	En cours	21/05/2024	21/05/2024	ACHAT D'UNE PEUGEOT 208 POUR LE PMIC AUTO DU SIEGE SOCIAL	ACHAT D'UNE PEUGEOT 208 POUR LE PMIC AUTO DU SIEGE SOCIAL	UNION DES GROUPEMENTS D'ACTEURS PUBLICS	18,002,18 €	18,002,18 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13641-0000	En cours	21/05/2024	21/05/2024	ACHAT D'UNE PEUGEOT 208 POUR LE PMIC AUTO DU SIEGE SOCIAL	ACHAT D'UNE PEUGEOT 208 POUR LE PMIC AUTO DU SIEGE SOCIAL	UNION DES GROUPEMENTS D'ACTEURS PUBLICS	17,289,36 €	17,289,36 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13642-0000	En cours	20/09/2023	20/09/2023	MODELE LIQUIDARE	MODELE LIQUIDARE	BRESSAC	14,066,51 €	20,524,44 €	8,846,63 €	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13643-0000	En cours	04/09/2023	20/09/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Compteur	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Compteur	TECHNIC METREUR CONCEPT PRESCRIPT	61,23 €	8,015,74 €	8,403,48 €	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13644-0000	En cours	04/09/2023	16/07/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	AT PACAGE	12,339,42 €	15,596,89 €	14,565,57 €	€	20/07/2025
2215	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13645-0000	En cours	22/09/2023	22/09/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	S.M. BATHON	30,00 €	34,000,00 €	34,773,00 €	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13646-0000	En cours	22/09/2023	22/09/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	RABERT SARL	4,561,47 €	11,660,00 €	7,598,13 €	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13647-0000	En cours	22/09/2023	22/09/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	PIVLEC - CYCLET RESEAU	414,64 €	7,682,20 €	6,704,34 €	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13648-0000	En cours	22/09/2023	22/09/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	M1 MAINTENANCE IMMOBILIERE / M1 AMANTE	21,777,86 €	20,648,00 €	20,228,34 €	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13649-0000	En cours	22/09/2023	22/09/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	DECAPLAB	12,300 €	7,773,60 €	7,652,60 €	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13650-0000	En cours	19/10/2023	21/10/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE	96,00 €	7,900,00 €	7,524,00 €	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13651-0000	En cours	19/10/2023	21/10/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE	54,00 €	7,400,00 €	7,020,00 €	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13652-0000	En cours	19/10/2023	21/10/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE	15,960,01 €	15,860,01 €	81,000 €	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13653-0000	En cours	19/10/2023	21/10/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE	3,007,78 €	3,007,78 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-13654-0000	En cours	19/10/2023	21/10/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	K14 PEINTURE	11,960,45 €	11,960,45 €	-	€	20/07/2025
2158	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-12201-0000	En cours	19/12/2023	20/07/2019	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	CALI MENUISERIE	4,560,48 €	4,560,48 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-12201-0000	En cours	19/12/2023	20/07/2019	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	CHAM CHAUFFAGE NATIONAL	3,703,34 €	3,703,34 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-12201-0000	En cours	19/12/2023	20/07/2019	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	S.M. BATHON	2,531,20 €	2,531,20 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-12201-0000	En cours	19/12/2023	20/07/2019	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	S.M. BATHON	1,910,04 €	1,910,04 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-12201-0000	En cours	19/12/2023	20/07/2019	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	SWIVLEC - CYCLET RESEAU	629,43 €	629,43 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-12201-0000	En cours	19/12/2023	20/07/2019	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	SWIVLEC - CYCLET RESEAU	1,410,88 €	1,410,88 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-12201-0000	En cours	19/12/2023	20/07/2019	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	M1 MAINTENANCE IMMOBILIERE / M1 AMANTE	1,501,24 €	1,501,24 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-12201-0000	En cours	19/12/2023	20/07/2019	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	ROCHER CHAUFFAGE ET CLIMATISATION	10,879,70 €	10,879,70 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-12201-0000	En cours	19/12/2023	20/07/2019	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	THOMAS SOREL FENETRES	1,568,65 €	1,568,65 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-12201-0000	En cours	19/12/2023	20/07/2019	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	THOMAS SOREL FENETRES	3,514,68 €	3,514,68 €	-	€	20/07/2025
2168	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-14624-0000	En cours	14/05/2024	14/05/2024	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	BOLLANGER	758,11 €	758,11 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-14624-0000	En cours	19/10/2023	21/10/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	D.L.M	4,979,86 €	4,979,86 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-14624-0000	En cours	29/11/2023	29/11/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	LIVNEO FRANCE	319,34 €	319,34 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-14624-0000	En cours	29/11/2023	29/11/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	LIVNEO FRANCE	319,34 €	319,34 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-14624-0000	En cours	29/11/2023	29/11/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	LIVNEO FRANCE	319,34 €	319,34 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-14624-0000	En cours	29/11/2023	29/11/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	LIVNEO FRANCE	319,34 €	319,34 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-14624-0000	En cours	29/11/2023	29/11/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	LIVNEO FRANCE	319,34 €	319,34 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-14624-0000	En cours	29/11/2023	29/11/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	LIVNEO FRANCE	319,34 €	319,34 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-14624-0000	En cours	29/11/2023	29/11/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	LIVNEO FRANCE	319,34 €	319,34 €	-	€	20/07/2025
	Autres matériels de transport	PATRIMOINE (BP-00-CA)	2024-14624-0000	En cours	29/11/2023	29/11/2023	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	Remplacement des espaces de l'équipement "LE LIQUIDARE" Lot 3 Menuiserie extérieures	LIVNEO FRANCE	319,34 €	319,34 €	-	€	20/07/2025



Felice
Florence ADELIN
Directeur Général Adjoint
du CCAS

le Hæure le 13 10 21 2025

Service de Gestion Comptable

Le Havre

19, avenue du Général Leclerc

CS 10013

76083 LE HAVRE CEDEX

Laurence KENDZIANE
Comptable public

Code de la nature comptable	Libellé de la nature comptable	Cdr	Nature des engagements	Etat de l'engagement	Date de création	Date d'effet	Date de service des	Objet	Nature analytique	Montant reporté de 2024	Montant total pluriannuel	Montant réalisé pluriannuel	Montant réalisé 2025	Dépassé/écrit	Date de validation
6062	Fourniture de petit équipement	DEVELOP SOCIAL (BP-00-CAS)	2024-170187-0000	En cours	26/10/2024	26/10/2024	09/11/2024	TAPIS - 4 CHAISES - LIEU SOLIDAIRE	00-020-6062-011 - Fourniture de petit équipement	1 102,42 €	1 251,78 €	159,36 €	- €	D	17/01/2025
6164	Versements à des organismes de formation	FINANCES RH (BP-00-CAS)	2024-111586-0000	En cours	10/07/2024	10/07/2024	10/07/2024	FORMATION "L'ALLER VERS"	00-020-6164-011 - Versements à des organismes de formation	1 200,00 €	1 200,00 €	- €	- €	D	17/01/2025
6164	Versements à des organismes de formation	FINANCES RH (BP-00-CAS)	2024-149546-0000	En cours	03/10/2024	03/10/2024	03/10/2024	FORMATION HABITATIONS ELECTRIQUES suiveur la norme NF C16-510 de décembre 2011	00-020-6164-011 - Versements à des organismes de formation	3 540,00 €	3 540,00 €	- €	- €	D	17/01/2025
6164	Versements à des organismes de formation	FINANCES RH (BP-00-CAS)	2024-148650-0000	En cours	03/10/2024	03/10/2024	03/10/2024	FORMATION EQUIPER DE PREMIERE INTERVENTION	00-020-6164-011 - Versements à des organismes de formation	1 000,00 €	1 000,00 €	- €	- €	D	17/01/2025
6132	Locations immobilières	FINANCES RH (BP-00-CAS)	2024-151970-0000	En cours	11/10/2024	11/10/2024	11/10/2024	LOCATION SALLE REUNION VILLA RAPHAELLE	00-020-6132-011 - Locations immobilières	629,60 €	629,60 €	- €	- €	D	17/01/2025
6164	Versements à des organismes de formation	FINANCES RH (BP-00-CAS)	2024-172956-0000	En cours	06/11/2024	06/11/2024	06/11/2024	FORMATION "L'ALLER VERS"	00-020-6164-011 - Versements à des organismes de formation	1 200,00 €	1 200,00 €	- €	- €	D	17/01/2025
6164	Versements à des organismes de formation	FINANCES RH (BP-00-CAS)	2024-173595-0000	En cours	07/11/2024	07/11/2024	07/11/2024	FORMATION MUTUALISEE - PRODUCTION DU CRU	00-020-6164-011 - Versements à des organismes de formation	300,00 €	300,00 €	- €	- €	D	17/01/2025
6164	Versements à des organismes de formation	FINANCES RH (BP-00-CAS)	2024-173751-0000	En cours	08/11/2024	08/11/2024	08/11/2024	FORMATION HABITATIONS ELECTRIQUES DU 09 AU 10/12/2024 ET DU 20 AU 30/01/2025	00-020-6164-011 - Versements à des organismes de formation	1 770,00 €	3 540,00 €	1 770,00 €	- €	D	17/01/2025
6156	Maintenance	INFORMATIQUE (BP-00-CAS)	2024-165555-0000	En cours	14/10/2024	01/05/2024	01/05/2024	Prestations de services de techniciens sur site du 01/05/2024 au 30/04/2025	00-020-6156-011 - MAINTENANCE MATERIEL TELEPHONIQUE	4 003,59 €	4 003,59 €	- €	- €	D	17/01/2025
61351	Mobilier roulant	INTERV SOCIALE (BP-00-CAS)	2024-147250-0000	En cours	17/10/2024	01/05/2024	01/05/2024	MAINTENANCE MOINE DU 01/05/2024 AU 30/04/2025	00-020-61351-011 - MAINTENANCE MATERIEL TELEPHONIQUE	537,59 €	537,59 €	- €	- €	D	17/01/2025
6042	Achats de prestations de services (autres que terminis à aménager)	PARCOURS RESIDENT (BP-00-CAS)	2024-109259-0000	En cours	26/09/2024	26/09/2024	26/09/2024	LOCATION CONTENEUR PLAN GRAND FROID	00-020-6042-011 - Locations mobilières	854,23 €	1 484,00 €	669,77 €	- €	D	17/01/2025
6042	Achats de prestations de services (autres que terminis à aménager)	PARCOURS RESIDENT (BP-00-CAS)	2024-109259-0000	En cours	02/07/2024	02/07/2024	02/07/2024	MODIFICATION DE LA BASE APPLICATIVE DU LOGICIEL DAHLIA 360	00-020-6042-011 - Prestations de services	10 406,40 €	10 406,40 €	- €	- €	D	17/01/2025
6042	Achats de prestations de services (autres que terminis à aménager)	PARCOURS RESIDENT (BP-00-CAS)	2024-109259-0000	En cours	02/07/2024	02/07/2024	02/07/2024	MODIFICATION DE LA BASE APPLICATIVE DU LOGICIEL DAHLIA 360	00-020-6042-011 - Prestations de services	10 406,40 €	10 406,40 €	- €	- €	D	17/01/2025
6042	Achats de prestations de services (autres que terminis à aménager)	POLE BIEN VIEILLIR (BP-00-CAS)	2024-133858-0000	En cours	29/08/2024	29/08/2024	29/08/2024	Adhésif adhésif de la création "Journal de mer" dans les RPA - Période mars 2025	00-020-6042-011 - Prestations de services	4 000,00 €	4 000,00 €	- €	- €	D	17/01/2025

46 856,62 €



Florence
Florence ADELINE
Directeur Général Adjoint
du CCAS

Laurence le 19/02/2025

Service de Gestion Comptable
Le Havre
19, avenue du Général Leclerc
CS 10013
76083 LE HAVRE CEDEX

Laurence KERDELHUE
Comptable public

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES							I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés							B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N		
I - Budget principal							
Investissement	1 132 986,00		20 309,96		1 153 295,96		
Fonctionnement	1 656 077,76	200 000,00	32 811,18		1 488 888,94		
TOTAL I	2 789 063,76	200 000,00	53 121,14		2 642 184,90		
II - Budgets des services à caractère administratif							
03301-GESTION DES RA - CCAS LE HAVRE							
Investissement	394 195,86		-172 394,67		221 801,19		
Fonctionnement	105 262,67		171 742,79		277 005,46		
Sous-Total	499 458,53		-651,88		498 806,65		
03325-CLIC - CCAS LE HAVRE							
Investissement	113 992,39		26 255,93		140 248,32		
Fonctionnement	113 992,39		26 255,93		140 248,32		
Sous-Total	613 450,92		25 604,05		639 054,97		
TOTAL II							
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial							
TOTAL III							
TOTAL I + II + III	3 402 514,68	200 000,00	78 725,19		3 281 239,87		

le Havre le 19/02/2025

Service de Gestion Comptable
Le Havre
19, avenue du Général Leclerc
CS 10013
76083 LE HAVRE CEDEX

Laurence KERDELHUE
Comptable public

Laurence KERDELHUE
Comptable public

Page 7

CCAS LE HAVRE – BUDGET PRINCIPAL – BP – 2025

V - ANNEXES	V
ARRETES ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

- 4 MARS 2025

Florence THIBAUDEAU-RAINOT
Vice-présidente du C.C.A.S.

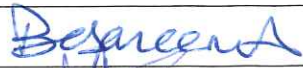
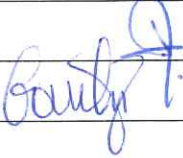
Présenté par (1),

A, le **- 1 AVR. 2025**

Délibéré par l'assemblée délibérante (2), réunion en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AUDEBERT Stéphanie	
BELLET Gilbert	
BESANCENOT Laurence	
LE COURTOIS Anne-Virginie	
NAIL Nathalie	
NASSAH Madjid	
NIANG-FOUQUET Oumou	
PAUMELLE Philippe	
PREVOST Laurence	
THIBAUDEAU-RAINOT Florence	
TOUILIN Philippe	
VASSE HERRENDSCHMIDT Laurence	
VITERISI Katy	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.